

Consumer 18 months Warranty



Sony of Canada Ltd. (hereinafter referred to as “Sony”) hereby warrants, subject to the terms and conditions herein set forth, this product against defect in material and workmanship during the specified warranty period. In the event of a defect of material or workmanship during the specified warranty period, Sony will repair the same, effecting all necessary parts replacements with either new or refurbished parts, without charge for either parts or labour.

The warranty period is as follows:

1. Labour: 18 months from the date of original purchase at retail.
2. Parts: 18 months from the date of original purchase at retail.
3. Commercial Use or Rental: 90 days from the date of original purchase at retail.

Conditions

Unauthorized Modification, Repair, Abuse, Etc.:

This limited warranty is void if: (i) the unit has been previously altered, modified, installed or mounted for commercial use, repaired or serviced by anyone other than the service facilities authorized by Sony to render such services, (ii) the serial number on the unit has been altered or removed, or (iii) the unit has been subject to accident, misuse, abuse or operated contrary to the instructions contained in the Owner’s Manual. The opinion of Sony with respect to this matter shall be final.

Commercial Use or Rental:

This product is not intended for commercial use or rental. Should this unit be used at any time for commercial purposes or as a rental unit, the limited warranty period for parts and labour shall be 90 days from the date of original purchase at retail. The opinion of Sony with respect to this matter shall be final.

Exclusions:

This limited warranty does not extend to broken or damaged cabinets, accessories, batteries, exposed antennas and styluses, or to parts wearing out due to normal wear and tear. This limited warranty does not cover regular product maintenance such as cleaning, lubrication or check-ups.

This limited warranty is valid only in Canada.

Delivery:

The unit must be delivered in person to one of the nearest Sony service facilities in Canada, or shipped, freight prepaid, in either its original package or similar package affording an equal degree of protection and with instructions indicating a location within Canada to which the unit must be returned. If shipped to the service facility, the repaired unit will be returned to customer freight prepaid. All accessories that are enclosed with the unit must be listed individually on the packing slip for the shipping documentation. Sony shall have no liability whatsoever for loss or damage of items shipped to the service facilities. Defective accessories should be returned to Sony as a separate repair item.

Limited On Site Service:

Sony will provide on site warranty service for Direct-View Television (27 inch and above) and Projection TV only, as follows. This on site service only applies to customers residing within a 50km radius of an authorized Sony service facility, whose residence can be accessed by an on-road service vehicle.

Proof of Date Purchase:

This limited warranty applies to the product from the original date of purchase at retail. The owner must furnish proof of original purchase at retail.

Subject Products:

This limited warranty is applicable to the following model:

KDL70XBR3

This limited warranty may be applicable to other Sony products, where the limited warranty is enclosed in the product’s original packaging.

EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ALL OTHER WARRANTIES AND CONDITIONS, EXPRESS OR IMPLIED, AND WHETHER ARISING BY LAW, BY STATUTE, BY COURSE OF DEALING OR USAGE OF TRADE, INCLUDING WITHOUT LIMITATION IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, MERCHANTABILITY QUALITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. UNDER NO CIRCUMSTANCES SHALL SONY BE LIABLE FOR AN AMOUNT GREATER THAN THE ACTUAL PURCHASE PRICE OF THE UNIT OR FOR ANY SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES SUSTAINED IN CONNECTION WITH SAID UNIT AND SONY NEITHER ASSUMES NOR AUTHORIZES ANY REPRESENTATIVE OR OTHER PERSON TO ASSUME FOR IT ANY OBLIGATION OR LIABILITY OTHER THAN SUCH AS IS EXPRESSLY SET FORTH HEREIN. SOME JURISDICTIONS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF IMPLIED WARRANTIES AND CONDITIONS.

Product Registration:

Thank you for choosing a Sony product. At Sony, we strive to create products of the highest quality to enhance your experience and enjoyment. To provide the best support for your product, we request that you complete a product registration form at www.SonyStyle.ca/registration within ninety (90) days of purchase.

For service assistance, product information, or product registration please call: 1-877-899-7669.

For information about a Sony Care Extended Warranty, please call 1-800-773-9667.

For online product support and updates at any time, please visit: www.sony.ca/sonyca/view/english/support_electronics.shtml, **or call the Sony Customer Information Centre at 1-877-899-7669.**

Garantie 18 mois an protégeant les consommateurs

Sony du Canada Ltée (ci-après désignée Sony), sous réserve des modalités et conditions indiquées aux présentes, garantit le présent produit contre tout défaut de fabrication ou toute défaillance des matériaux entrant dans sa fabrication pour la période de garantie spécifiée. Si un défaut de fabrication ou une défaillance des matériaux survient pendant la période de garantie spécifiée, Sony veillera à réparer le produit en y effectuant tous les remplacements de pièces nécessaires par des pièces neuves ou remises à neuf et ce, sans frais quant aux pièces ou à la main-d'oeuvre.

La période de garantie est la suivante

1. Main-d'oeuvre : 18 mois à compter de la date d'achat originelle au détail.
2. Pièces : 18 mois à compter de la date d'achat originelle au détail.
3. Location ou usage commercial : 90 jours à compter de la date d'achat originelle au détail.

Conditions

Modification, réparation, abus, etc. non autorisés

La présente garantie limitée est nulle si : (i) l'unité avait été antérieurement altérée, modifiée, installée ou montée pour usage commercial, réparée ou entretenue par quiconque autre que les centres de réparation dûment autorisés par Sony à dispenser de tels services, (ii) le numéro de série de l'unité a été modifié ou enlevé, ou (iii) l'unité a été accidentée, a fait l'objet d'un mauvais usage ou d'un abus ou d'une utilisation en contravention des instructions contenues dans le guide d'utilisation. L'opinion de Sony en la matière est définitive.

Usage commercial ou location

Le présent produit n'est pas destiné à l'usage commercial ou à la location. Si l'unité est utilisée à tout moment à des fins commerciales ou locatives, la période de garantie limitée couvrant les pièces et la main-d'oeuvre sera de 90 jours à compter de la date d'achat originelle au détail. L'opinion de Sony en la matière sera définitive.

Exclusions

La présente garantie limitée ne s'applique pas aux cabinets, accessoires ou piles cassés ou endommagés; ni aux antennes et stylets exposés, ou aux pièces défectueuses par usure normale. La présente garantie limitée exclut l'entretien normal des produits, tel que le nettoyage, la lubrification ou les vérifications.

La présente garantie n'est valide qu'au Canada.

Livraison

L'unité doit être expédiée, fret payé au départ, ou livrée à l'une des installations de service Sony les plus rapprochées au Canada soit dans son emballage d'origine, soit dans un emballage similaire offrant un degré de protection comparable, et accompagnée d'instructions indiquant l'endroit au Canada où l'unité doit être retournée. Si expédiée au centre de réparation, l'unité réparée doit être retournée au client avec fret payé au départ. Tous les accessoires qui sont inclus avec l'unité doivent être énumérés individuellement sur le bon d'accompagnement rattaché au document d'expédition. Sony n'est nullement responsable de la perte des articles expédiés au centre de réparation ou de dommages qu'ils pourraient subir. Les accessoires défectueux devraient être retournés pour réparation à Sony en tant qu'éléments distincts.

Garantie limitée couvrant le service sur place

Sony offrira une garantie couvrant la réparation des téléviseurs Direct-View (27 po et plus) et des téléviseurs à projection seulement, selon les modalités suivantes : Ce service sur place ne

vaut que pour les clients qui habitent dans un rayon de 50 Km des installations de service Sony, et dont la résidence est accessible à un véhicule de service routier.

Preuve de la date d'achat

La présente garantie limitée s'applique au produit à compter de la date d'achat originelle au détail. Par conséquent, le propriétaire doit présenter une preuve de date d'achat originelle au détail.

Produits visés par la présente garantie

La présente garantie limitée s'applique aux modèles suivants:

KDL-70XBR3

La présente garantie limitée peut s'appliquer à d'autres produits Sony lorsque celle-ci est incluse dans l'emballage original du produit.

SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE L'INTERDIT, TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, RELEVANT OU NON D'UNE LOI, D'UN ACTE LÉGISLATIF, D'HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU D'USAGES DU COMMERCE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE L'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, SONT DÉSAVOUÉES. SONY NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE D'UN MONTANT SUPÉRIEUR AU PRIX RÉEL D'ACHAT DU PRODUIT; ET SONY NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE DE DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS SUBIS RELATIVEMENT AU PRODUIT. SONY N'ASSUME NI N'AUTORISE AUCUN REPRÉSENTANT OU QUICONQUE À ASSUMER EN SON NOM UNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT DÉCRITES AUX PRÉSENTES. L'EXCLUSION DE GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES N'EST PAS AUTORISÉE DANS CERTAINS TERRITOIRES.

Enregistrement du produit

Merci d'avoir choisi un produit Sony. Chez Sony, nous nous efforçons de créer des produits de la plus haute qualité afin de renforcer votre expérience et votre satisfaction. Afin d'assurer le meilleur soutien qui soit à votre produit, nous vous demandons de remplir une fiche d'enregistrement de produit sur le site www.SonyStyle.ca/registration dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat.

Pour obtenir de l'aide concernant le service ou obtenir des renseignements sur le produit ou concernant l'enregistrement du produit, veuillez appeler le 1-800-773-9667.

Pour obtenir des renseignements concernant la garantie prolongée Sony Care, veuillez appeler le 1-800-773-9667.

Pour le support technique et les mises à jour en ligne en tout temps, vous pouvez visiter le www.fr.sony.ca/sonyca/view/french/support_electronics.shtml, ou appeler le Centre Sony de communication des renseignements aux clients au 1-877-899-7669.